

SUIVRE L'ETAT DE SANTE DES HABITATS MARINS REMARQUABLES ET APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LEUR FONCTIONNEMENT



► Rappel de l'objectif :

Préserver les milieux marins et plus particulièrement les récifs d'Hermelles.

Poursuivre l'amélioration des connaissances naturalistes et scientifiques.

► Habitats et espèces concernés :

- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (code 1140).
- Récifs (code 1170) (dont les récifs d'Hermelles).

► Secteurs concernés :

Récif d'Hermelles de Sainte-Anne (Banc des Hermelles), récifs d'Hermelles de Champeaux, récifs d'Hermelles de Carolles à Granville, banquettes à *Lanice conchilega*.

► Descriptif des opérations et recommandations :

23.1 Suivre l'évolution morphologique et l'état de santé des récifs d'Hermelles.

L'Ifremer et la station marine du Muséum National d'Histoire Naturelle de Dinard (MNHN) réunis au sein du Centre de recherche et d'enseignement sur les systèmes côtiers (CRESCO) de Dinard ont mis en place, en 2001, une méthodologie d'analyse et de suivi de l'état de santé des récifs d'Hermelles. Celui-ci intègre plusieurs paramètres tels que le pourcentage de récif recouvrant la zone, l'état structural du récif, le degré de fragmentation, la nature du sédiment environnant, le pourcentage de récif recouvert par les crépidules, les huîtres et les moules.

Ce suivi constitue le seul indicateur précis d'évaluation de l'état de conservation des récifs. Il doit par conséquent être pérennisé sur le long terme.

Ce suivi met en évidence le principal facteur de dégradation du récif de Sainte-Anne à savoir sa colonisation par les huîtres. Les travaux de Dubois (2003) apportent des éléments de réponses sur la relation entre l'huître, son recrutement larvaire et la structure du récif. Néanmoins, des travaux supplémentaires peuvent être mis en place pour préciser les processus qui impactent le récif (la contribution directe de l'huître dans la dégradation du récif, l'influence de la structure du récif sur le recrutement des larves d'huîtres, etc.). Des études approfondies sur cet aspect majeur de la dynamique récifale devraient donc faire l'objet d'une approche expérimentale permettant de suivre le recrutement larvaire de l'huître sur des structures d'hermelles d'états différents et leur devenir. Cet aspect est à relier à l'opération 23.2 suivante.

La poursuite du suivi du récif initié par le MNHN et l'IFREMER est également indispensable pour apprécier les effets éventuels des bouchots sur l'hydrodynamisme local et donc l'envasement constaté du site.

Enfin, la subsistance et le maintien des récifs d'Hermelles dans un bon état écologique dépendent de la prise en compte de l'ensemble des facteurs qui concourent à limiter les possibilités de régénération des récifs, ou contribuent à leur dégradation. D'autres espèces compétitrices, impactant également les récifs, telles que les moules (notamment sur les récifs de champeaux), la crépidule et dans une moindre mesure les ulves doivent être suivies avec vigilance de manière à pouvoir envisager des mesures de gestion, dans la mesure où elles deviendraient à leur tour un facteur de dégradation prépondérant.

Comment :	🔍 Veille et Suivi.
Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : MNHN Station de Dinard, IFREMER Station de Dinard. Partenaires : Structure animatrice du DocOb Association interdépartementale Manche-Ille-et-Vilaine, collectivités territoriales et leurs groupements, associations de pêcheurs à pied, associations environnementales, DDTM, DREAL, Conservatoire du littoral, Agence des Aires Marines Protégées, Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie et autres à définir ultérieurement.
Priorité :	★★★

23.2 Etudier les possibles méthodes de restauration ou de récréation des récifs d'Hermelles.

Devant l'urgence de la situation et la dégradation de plus en plus accrue d'une partie des récifs de Sainte-Anne (le secteur sud-ouest), il convient dès à présent de réfléchir à des propositions de restauration des récifs dégradés. Pour ce faire, une réflexion approfondie doit être menée avec les usagers pêcheurs à pied, services de l'Etat, collectivités, gestionnaires et scientifiques de manière à proposer des solutions expérimentales de restauration des récifs.

Le comité de gestion qui sera mis en place concernant ces récifs d'Hermelles (cf. fiche action 2.1) sera le lieu privilégié pour définir collégialement les mesures à mettre en œuvre (par exemple mise en place de structures artificielles de substrats durs pour tester l'expansion spatiale du récif, expérimentation de mise en jachère d'un secteur dégradé, etc.). Les réflexions devront notamment s'appuyer sur les apports récents de la recherche scientifique pour envisager les actions les plus efficaces qui soient. Il est important de rappeler qu'il s'agira dans tous les cas d'expérimentations devant faire l'objet d'un suivi scientifique permettant de juger de leur efficacité et de leur intérêt pour maintenir les récifs d'Hermelles de Sainte-Anne en bon état de conservation. A ce titre, la question du suivi du recrutement larvaire de l'huître sur des structures d'hermelles d'états différents, dont il est question à l'opération 23.1, devra être réalisé dans ce cadre.

Comment :	📖 Etude, 🤝 Instruction et collaboration.
-----------	--

Qui et avec qui :	Maîtres d'ouvrage pressentis : DREAL, structure animatrice du DocOb. Partenaires : Association interdépartementale Manche-Ille-et-Vilaine, scientifiques collectivités territoriales et leurs groupements, associations de pêcheurs à pied, associations environnementales, DDTM, DREAL, Conservatoire du littoral, scientifiques (MNHN, IFREMER, etc.), Agence des Aires Marines Protégées, Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer.
Financement :	A définir ultérieurement.
Priorité :	★★


23.3 Approfondir les connaissances sur le rôle et le fonctionnement des banquettes à *Lanice conchilega*.

Il a été rappelé dans la fiche Orientation n°2 « *Préserver les milieux marins et plus particulièrement les récifs d'Hermelles* » l'importance fonctionnelle des banquettes à *Lanice conchilega* de la Baie. En effet, elles jouent vraisemblablement un rôle majeur dans la conservation de l'avifaune (alimentation des laridés, ardeidés et limicoles sédentaires ou migrateurs (migrations pré- et postnuptiales)) (Godet *et al.* 2008) et présentent certainement un intérêt indéniable pour la ressource halieutique notamment d'espèces à forte valeur économique (poissons plats). Les travaux de recherche déjà initiés par la communauté scientifique (MNHN, CNRS et IFREMER) permettront de préciser la valeur patrimoniale de cet habitat à travers l'acquisition de données de base relatives à sa structure, sa dynamique et la composition faunistique des peuplements associés (faune endogée, faune vagile piégée dans les cuvettes) et son rôle pour les consommateurs secondaires (oiseaux et poissons). A terme, il sera proposé un programme de recherche sur le rôle fonctionnel de cet habitat à l'échelle de la baie du Mont-Saint-Michel et plus largement. Il permettra d'apprécier puis de préciser ses enjeux de conservation et de suivre, à l'instar des récifs d'Hermelles, l'évolution de son état de conservation (notion d'indicateur de suivi). Les thématiques de recherche développées concerneront notamment le rôle fonctionnel des biohermes à *Lanice conchilega* :




- vis à vis des échelons trophiques supérieurs (piscifaune et avifaune),
- sur l'environnement sédimentaire.

Les résultats de ces travaux de recherche devront trouver écho dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs, notamment sous la forme d'indicateur de suivi et lors de son évaluation au terme de 6 années.

Les équipes de recherche engagées sur cette thématique pourront également faire valoir la nécessité de leur travaux eu égard à l'intérêt qu'ils représentent pour le site Natura 2000 et ses enjeux de conservation.

Comment :	 Etude
Qui	Maîtres d'ouvrage pressentis : MNHN Station de Dinard, CNRS Station de Dinard et IFREMER Station de Dinard
Et avec qui :	Partenaires : Structure animatrice du DocOb, DREAL, Conservatoire du littoral, Agence des Aires Marines Protégées, associations naturalistes, etc.
Financement :	Ministère en charge de l'écologie et autres financements propres aux équipes de recherche.
Priorité :	★★★

► **Récapitulatif :**

Opération	MO*	Financement	Priorité
23.1  Suivre l'évolution morphologique et l'état de santé des récifs d'hermelles	MNHN* / IFREMER Station de Dinard	Etat* et autres à définir	★★★
23.2  Etudier les possibles méthodes de restauration ou de récréation des récifs d'hermelles	DREAL* / N.2000*	A définir	★★
23.3  Approfondir les connaissances sur le rôle et le fonctionnement des banquettes à <i>Lanice conchilega</i> .	MNHN* / CNRS* / IFREMER Station de Dinard	Etat et autres à définir	★★★

*MO : Maitre(s) d'ouvrage(s) pressenti(s).

*MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle, station marine de Dinard (CRESCO).

*Etat : Ministère en charge de l'écologie.

*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

*N.2000 : Structure animatrice du DocOb.

*CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique, station marine de Dinard (CRESCO).